

# ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)



MARIE-CLAIRE DUFROS  
06.79.14.95.62



## PLAQUETTE RÉMUNÉRATION

JANVIER 2026



CHIFFRES À RETENIR



INDEMNITÉ ENTRETIEN



TRIMESTRES RETRAITE



ALLOCATION FORMATION



GRILLE SALAIRE HORAIRE



2025,2026,2027 CE QUI  
CHANGE



# Rémunération 2026

les chiffres à retenir au  
1 janvier 2026

Salaire horaire brut :

12,02 €

Salaire horaire brut

Mayotte : 9.33 €

Il existe deux seuils de référence :

Le minimum légal, qui est basé sur le SMIC.

Le minimum établi par votre convention collective.

Étant donné que le salaire horaire minimum est plus avantageux, nous ne retiendrons que celui-ci.



Nouvelle négociation salaire  
à venir en 2026

Salaire horaire brut minimum conventionnel : 3,64 €

Salaire horaire net minimum conventionnel : 2,84 €

Salaire horaire brut avec le titre professionnel AM/GE : 3.79€

Salaire horaire brut minimum conventionnel : 3,64 €

Salaire horaire net minimum Alsace/Moselle : 2.84 €

Salaire horaire net avec le titre AM/GE : 2.95 €

Taux de conversion : 0,7812

ou 0,7682 pour l'Alsace-Moselle

Heure complémentaire et ou majorée : 0,8943

ou 0,8813 pour l'Alsace-Moselle

pour passer du brut au net : brut X par le taux de conversion = net

pour passer de net au brut : net / par le taux de conversion = brut

## indemnités d'entretien

jusqu' 6h14 d'accueil : 2.65 €

6h30 : 2,77 €

7h : 2,98 €

7h30 : 3,19 €

8h : 3,40 €

8h30 : 3,61 €

9h : 3,83 €

9h30 : 4,04 €

10h : 4,25 €

10h30 : 4,47 €

11h : 4,68 €

11h30 : 4,89 €

12h : 5,11 €

12h30 : 5,32 €

Comment connaître le montant  
des frais d'entretien ?

vous pouvez utiliser notre  
calculateur. Il est disponible  
dans votre espace adhérent sur  
notre site internet.



calcul : 0,425 X nombre d'heures d'accueil dans la journée

Validation de  
vos trimestres  
pour la retraite

Pour valider 1 trimestre de retraite, il faut percevoir dans l'année un salaire soumis à cotisations représentant 150 fois le montant du Smic horaire brut au 1 janvier. Ainsi, ce montant évolue chaque année en fonction de la revalorisation du Smic et uniquement Au 1er janvier:

2026 : 12.02 €

- soit 1 803€ brut par trimestre
- soit 7212€ dans l'année pour valider 4 trimestres

NEW

## Détermination de la rémunération de l'assistant(e) maternel(le)

La rémunération d'un(e) assistant(e) maternel(le) comprend un salaire de base, des majorations éventuelles et diverses indemnités. En ce qui concerne le salaire horaire, la décision vous appartient!

Nous sommes à votre disposition pour vous assister dans le calcul de vos paiements mensuels. Nous vous proposons un tableau des taux horaires qui se fonde sur le nombre d'heures d'accueil mensuel.



| Nombre d'heures mensuel | Salaire horaire NET | Salaire horaire BRUT | Salaire net Alsace M |
|-------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| 50h et en dessous       | 5,90 €              | 7,56€                | 5,80€                |
| de 51h à 79h            | 5,58 €              | 7.15 €               | 5,50€                |
| de 80H à 109 H          | 5,40€               | 6,92€                | 4,46€                |
| De 110h à 139 H         | 5,02 €              | 6,43€                | 4,94€                |
| De 140h à 169 h         | 4,73€               | 6,06 €               | 4,66€                |
| 170H et plus            | 4,44€               | 5,68 €               | 4,36€                |



### Majoration pour les heures supplémentaires

Si vous effectuez des heures supplémentaires, vous pouvez bénéficier d'une majoration. Nous recommandons une majoration de 15% pour les heures complémentaires. Si vous travaillez plus de 45 heures par semaine, nous vous recommandons une majoration de 25%.



**à noter dans le contrat de travail !**

**Vous êtes en formation continue en dehors de votre temps de travail vous percevez une allocation formation de 4,75 € par heure**



**Si exceptionnellement vous travaillez la nuit , nous vous conseillons de prendre 25 % de plus par heure**

## les frais kilométriques

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le montant de l'indemnité kilométrique est divisé par le nombre d'enfants qui ont bénéficié du trajet, y compris les enfants de l'assistant(e) maternel(le) (article 113 de la convention collective). Le montant de cette indemnité ne peut être inférieure au barème de l'administration, ni être supérieure au barème fiscal en vigueur.

| Puissance fiscale         | barème administration | MAXIMUM Barème fiscal |
|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 3 CV, 4 CV, 5 CV et moins | 0,32 €                | 0,529 €               |
| 6 et 7 CV                 | 0,41 €                | 0,665 €               |
| 8 CV et plus              | 0,45 €                |                       |



## indemnités de repas

Négocier l'indemnité de repas avec l'employeur : entre 3,80 et 5 €

Frais de repas préparé par l'employeur si pas de négociation écrite : le forfait fiscal passe à 5,45 €



## Ce qui a changé en 2025

les familles monoparentales peuvent désormais bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant, au lieu de 6 ans aujourd'hui ;

En cas de résidence alternée, chaque parent pourra bénéficier du CMG s'il remplit les conditions nécessaires.

- Introduction d'un plafond horaire de prise en charge : 8 € pour une assistante maternelle, 15 € pour une garde d'enfants à domicile.
- Au-delà de ce plafond, les cotisations sont intégralement à la charge des parents.
- Plus votre employeur a d'enfants à charge, plus le reste à charge est bas – même s'il n'en faites garder qu'un seul.
- Plus les revenus de vos employeurs sont élevés, plus le reste à charge est important – et donc l'aide qu'il reçoit (le CMG) est plus faible.
- Plus il fait garder son enfant, plus il est aidé. Chaque heure d'accueil est prise en compte dans le calcul.

## Ce qui change en 2026

1 bulletin de salaire par enfant

Lors de l'accueil d'une fratrie, la déclaration mensuelle faite par votre employeur s'effectue désormais pour chaque enfant accueilli.

L'indemnité compensatrice de congés payés ne doit pas être convertie en heures.

Pajemploi généralise la double authentification : à chaque connexion au service de l'Urssaf, vous recevrez un second code par email.

## Ce qui va changer en 2027

Pajemploi+ pour tout le monde, le CMG ne transitera plus par le compte des parents.

L'Urssaf vous versera directement cette part du salaire et les parents ne paieront plus que le "reste à charge".